

Académie de droit de l'environnement de l'UICN

Rapport annuel 2012-2013

Promouvoir le rôle du droit de l'environnement en vue d'instaurer un monde durable



Notre mission :

Le droit de l'environnement est essentiel à la réalisation d'un monde durable qui respecte et préserve la nature dans le cadre de la primauté du droit et de la justice.



Académie de droit de l'environnement de l'UICN
Université d'Ottawa
57 Louis-Pasteur, pièce 536
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Canada

Courriel : iucnael@uottawa.ca
N^o de tél. : (613) 562-5800, poste 3260
Site Web : www.iucnael.org

Table des matières

Message de la présidente – Nilufer Oral	3
Rapport annuel	
Gouvernance de l'Académie	5
Membres nommés de l'Académie	6
Comités de l'Académie	
Recherche	11
Renforcement des capacités et de l'enseignement	13
Comités administratifs	13
Adhésion à l'Académie	14
Relations avec l'UICN	15
Le 10^e Colloque annuel : Baltimore, Maryland, É.-U.	16
Activités de renforcement de la recherche et des capacités	
Biocarburants	18
Reconnaissance juridique et gouvernance des services écosystémiques	18
Publications de l'Académie	18
eJournal	20
Accords multilatéraux sur l'environnement (AME)	20
Communications et services aux membres	20
Opérations du Secrétariat	21
Appui financier	21
Remerciements	22
Annexe 1 – Liste des institutions membres – avril 2013	24
Nos coordonnées	30

Message de la présidente



Photo aimablement fournie par l'University of Maryland Francis King Carey School of Law

En ma qualité de nouvelle présidente de l'Académie, je tiens à souligner l'importance qu'a revêtu l'année 2012-2013 et ce, pour les différentes raisons que voici : elle marque tout d'abord la première décennie d'existence de l'Académie, dont la croissance est illustrée par le nombre en hausse d'institutions membres et par la création d'une solide identité ; en second lieu, il s'agit d'une période de transition pour l'Académie marquée par l'arrivée de nouveaux joueurs.

J'ai eu l'insigne honneur d'être élue présidente de l'Académie, succédant ainsi à Rob Fowler qui, pendant cinq ans (de 2007 à 2012) a habilement dirigé l'Académie et m'a témoigné sa confiance pour mener à bien cette mission. Lye Lin Heng, un membre expérimenté du conseil d'administration et l'un des visionnaires de l'Académie, a accepté d'agir à titre de président adjoint. Marjan Peeters, Ben Richardson et Michael Kidd ont également passé le flambeau, après avoir occupé à temps plein leurs fonctions au sein du conseil d'administration pendant une période formatrice cruciale, à trois nouveaux membres du conseil, soit Melissa Powers, Robert Kibugi et Elizabeth Kirk, chacun d'entre eux étant un membre actif de l'un ou l'autre des comités de l'Académie ayant contribué à la décennie de son développement. Ils sont à présent prêts à la mener vers la prochaine décennie de son histoire.

Je tiens à remercier Rob, Marjan, Ben et Michael pour leur indéfectible dévouement envers l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN, leur travail infatigable, les longues heures qu'ils ont consacrées à la prospérité de l'Académie, leur vision et aussi pour le solide modèle de leadership qu'ils offrent aux futurs présidents et membres du conseil d'administration.

Un troisième élément de transition a été la consolidation des relations entre l'UICN et l'Académie. En 2012, l'Académie a signé, avec satisfaction, une entente de renouvellement de quatre ans de sa licence avec l'UICN. Qui plus est, en 2013, l'Académie a été invitée pour la première fois par le comité directeur de la Commission du droit de l'environnement afin de nouer une collaboration plus étroite entre les deux organismes.

En 2012, l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN a inauguré une nouvelle tradition de membres nommés par l'Académie afin d'honorer des personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle au droit de l'environnement. Voici la liste des premiers membres nommés par l'Académie :

Antonio Herman Benjamin

Edith Brown Weiss

Wolfgang Burhenne

Ludwig Krämer

M.C. Mehta

Nicholas Robinson

Parmi les réalisations significatives de l'Académie de l'UICN au cours de ces dix ans, il faut souligner le colloque annuel. Le colloque de 2012, organisé autour du thème « Le droit de l'environnement mondial à la croisée des chemins » et accueilli par la Faculté de droit Francis King Carey de l'University of Maryland, a ajouté une nouvelle pierre à l'édifice des colloques de l'Académie. Des chercheurs universitaires de partout dans le monde ont offert plus de 150 présentations en droit de l'environnement. Parmi ces présentations, des ateliers préalables au colloque ont été organisés sur l'évaluation des services écosystémiques et des cliniques de droit de l'environnement mondial. L'Académie tient à exprimer sa reconnaissance la plus vive à Robert Percival et à son personnel dévoué et compétent pour l'organisation d'un colloque aussi mémorable et riche sur le plan intellectuel.

En 2012, l'UICN a accueilli son congrès quadriennal sur l'île sud-coréenne de Jeju. Décrit comme les Olympiques de l'environnement par la directrice générale de l'UICN, Julia Marton-Lefevre, ce congrès a attiré plus de dix mille délégués. L'Académie a également participé, avec la collaboration du Centre du droit de l'environnement de l'UICN, au Campus sur la conservation. Au nom de l'Académie, je tiens à remercier Alejandro Iza, le directeur du CDE, pour son généreux appui envers l'Académie de l'UICN et sa fidèle collaboration.

L'année 2012 a été sans conteste une année particulièrement occupée pour l'Académie avec une foule d'activités, dont bon nombre d'entre elles n'auraient pu voir le jour sans le travail exceptionnel du Secrétariat de l'Académie de l'UICN, composé de Winnie Carruth, Yves Le Bouthillier et Jamie Benidickson, et sans l'appui indéfectible de l'Université d'Ottawa à qui nous sommes infiniment reconnaissants.

Les transitions donnent la possibilité de réfléchir au passé et d'envisager l'avenir. Pour ce qui est du passé, je remercie tous ceux et celles qui ont travaillé avec acharnement et passion au cours de la dernière décennie pour faire de l'Académie de l'UICN une institution sans égale et respectée dans le monde entier. Mes responsabilités me paraissent d'autant plus grandes que mes prédécesseurs et nos membres se sont montrés d'un tel calibre. Cependant, si je regarde vers l'avenir, je me sens extrêmement optimiste à la perspective que l'Académie poursuivra son essor et continuera de briller. L'une de nos plus grandes forces qui est difficilement atteignable ou impossible à reproduire : la solide camaraderie qui nous unit et un véritable esprit de corps fondé sur le respect mutuel et les valeurs partagées. Et je suis tout particulièrement optimiste pour le futur de l'Académie en raison du nombre sans cesse croissant d'étudiants diplômés qui joignent nos rangs et qui, ce faisant, confirment l'importance du travail que nous accomplissons.

Nilufer Oral

Istanbul Bilgi University, Turquie

Présidente du conseil d'administration

Académie de droit de l'environnement de l'UICN

Rapport annuel

Gouvernance de l'Académie

Le conseil d'administration de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN comprend des représentants élus provenant de dix régions désignées ainsi que, à titre de membres de droit, le président de la Commission du droit de l'environnement de l'UICN, le directeur du Centre de droit de l'environnement et le directeur ou les co-directeurs de l'Académie.

Professeur Robert Fowler (président jusqu'en janvier 2013)

University of South Australia, Australie

Professeure Nilufer Oral (présidente à compter de février 2013)

Istanbul Bilgi University, Turquie

Professeur Michael Kidd (vice-président jusqu'en janvier 2013)

University of KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Professeure Lye Lin Heng (vice-présidente à compter de février 2013)

National University of Singapore, Singapour

Professeur Bharat H. Desai

Jawaharlal Nehru University of India, Inde

Professeur José Juan González

Metropolitan Autonomous University-Azcapotzalco, Mexique

Professeur Robert Kibugi

University of Nairobi, Kenya

Professeure Elizabeth Kirk

University of Dundee, R.-U.

Professeure Marjan Peeters (jusqu'en janvier 2013)

Maastricht University, Pays-Bas

Professeure Melissa Powers,

Lewis & Clarke University, États-Unis

Professeur Benjamin Richardson (jusqu'en janvier 2013)

University of British Columbia, Canada

Professeur Gilberto Rincon

Centre for Studies in Sustainable Development, Colombie

Professeur Wang Xi

Shanghai Jiao Tong University, Chine

Antonio Herman Benjamin

Commission du droit de l'environnement de l'UICN, Brésil (*membre de droit*)

Dr Alejandro Iza

Directeur, Programme de droit de l'environnement de l'UICN

Directeur, Centre du droit de l'environnement de l'UICN, Allemagne (*membre de droit*)

Professeur Jamie Benidickson

Directeur, Académie de droit de l'environnement de l'UICN (*membre de droit*)

Faculté de droit, Université d'Ottawa

Professeur Yves Le Bouthillier

Directeur, Académie de droit de l'environnement de l'UICN (*membre de droit*)

Faculté de droit, Université d'Ottawa

L'Académie est une personne morale constituée au Canada en tant que société sans but lucratif qui fonctionne sur la base d'un contrat de licence avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Membres nommés par l'Académie de l'UICN

Les membres nommés par l'Académie de l'UICN le sont en raison d'un « service exceptionnel dans le domaine du droit de l'environnement pendant une longue période de temps ». En conférant la désignation de Membre nommé, l'Académie se fonde sur des contributions importantes dans des domaines tels que l'enseignement et la recherche universitaires en droit de l'environnement, l'exercice du droit de l'environnement ou encore un poste en droit de l'environnement dans le cadre d'une charge judiciaire ou administrative ou dans la prestation de services communautaires, notamment des fonctions au sein d'une organisation non gouvernementale. Les fonctions d'un candidat au service du droit de l'environnement peuvent s'exercer à l'échelon international, régional, national ou local. C'est la première fois que l'Académie accorde cette reconnaissance.

Voici les collaborateurs et collaboratrices qui, en raison de leurs services exceptionnels en droit de l'environnement, ont été nommés en 2012 à titre de membres de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN :

Le juge Antonio Herman Benjamin

Le juge Benjamin de la Haute Cour du Brésil est un ancien procureur général adjoint principal de l'État de São Paulo au Brésil, où il a servi à la tête des divisions de la protection du consommateur et de l'environnement. Le juge Benjamin est le fondateur du *Brazilian Consumer Law and Policy Institute* et du *Law for a Green Planet Institute*. Il a été membre du comité de juristes chargés de rédiger certaines lois brésiliennes comme la *Crimes against the Environment Act*. Le juge Benjamin a également fait partie de l'*UN Secretary General Legal Experts Group on Crimes Against the Environment and on the Brazilian Environmental Council (CONAMA)*.



Photo aimablement fournie par Antonio Herman Benjamin

Professeure Edith Brown Weiss

La professeure Brown Weiss est la professeure Francis Cabell Brown de droit international, au Centre de droit de l'Université de Georgetown et l'auteure de travaux de recherche novateurs qui font autorité en droit de l'environnement international, notamment ses travaux sur le concept d'équité intergénérationnelle. Son ouvrage majeur, devenu un classique, *In Fairness to Future Generations: International Law, Common Patrimony, and Intergenerational Equity* (1989), a reçu le Certificat de mérite en 1990 de la part de l'American Society of International Law. Edith Brown Weiss a également occupé les fonctions d'avocate générale pour les activités internationales à la *U.S. Environmental Protection Agency*, de 1990 à 1992 ; de présidente de l'*American Society of International Law* ; de présidente du Comité de recherche en changements environnementaux à l'échelle mondiale du Conseil de recherches des sciences sociales, de 1989 à 1994 ; et a agi en qualité de conseillère juridique spéciale des É.-U. auprès de la Commission nord-américaine de l'environnement, de 1996 à 2002. En septembre 2002,

elle a été nommée au Panel d'inspection de la Banque mondiale, pour en devenir par la suite la présidente de 2003 à 2007. Parmi les nombreuses distinctions qu'elle a reçues, citons le 2003 *ABA Award for Distinguished Achievement in Environmental Law and Policy*.



Photo aimablement fournie par la Georgetown University School of Law

Dr Wolfgang Burhenne

Dr Burhenne est l'administrateur exécutif (honoraire) du Conseil international du droit de l'environnement(CIDE). Parmi les contributions remarquables qu'il a apportées tout au long de sa vie au droit de l'environnement international, citons sa participation à la rédaction et à la promotion des principaux traités internationaux en droit de l'environnement, notamment la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention sur la diversité biologique (CBD) et le protocole au Traité de l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement.



Photo aimablement fournie par le Earth Negotiations Bulletin

Dr Ludwig Krämer

Le professeur et docteur Ludwig Krämer, l'un des plus éminents experts du droit et des politiques de l'environnement de l'Union européenne, est l'actuel avocat général principal de Client Earth et directeur du Centre Aarhus de l'UE, où il joue un rôle de premier plan pour promouvoir l'accès à l'information et les droits de participation. Dr Krämer a été juge au Landgericht Kiel (de 1969 à 2004). Il s'est joint à la Commission européenne en 1972, où il a occupé diverses fonctions de juriste à des rangs élevés jusqu'en 2004 où il s'est distingué comme le membre de Commission européenne ayant le plus d'ancienneté dans le domaine de la protection environnementale.



Photo aimablement fournie par l'UCL Centre for Law and Environment

M. Mahesh Chandra (M.C.) Mehta

M. Mehta est un avocat en droit de l'environnement très réputé. Il a joué un rôle déterminant à l'égard de certaines des décisions judiciaires parmi les plus célèbres et importantes en droit de l'environnement. Il a notamment consacré une grande partie de son travail à sauver le Taj Mahal d'une lente et progressive destruction découlant de la pollution atmosphérique et a aidé à nettoyer le Gange de la pollution causée par produits chimiques toxiques provenant des diverses industries environnantes. Les causes dans lesquelles il s'est impliqué n'ont pas seulement permis de redéfinir le champ du droit de l'environnement en Inde, mais ont également influencé l'évolution de la jurisprudence environnementale dans d'autres pays et à l'échelon international.

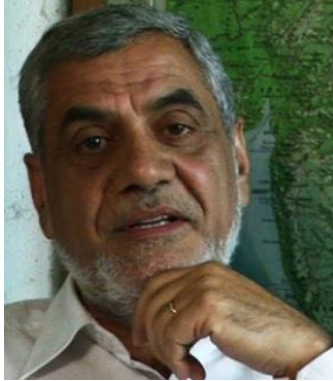


Photo aimablement fournie par Global Oneness Project

Professeur Nicholas Robinson

Nick Robinson est le professeur Gilbert & Sarah Kerlin en droit de l'environnement à la Pace University où il enseigne depuis 1978. Il a été un pionnier dans l'étude et l'évolution du droit de l'environnement et a joué un rôle de premier plan pour l'essor des développements institutionnels de tribunaux-écoles, de l'enseignement clinico-juridique, de la pédagogie des échanges et de la formation à distance en droit de l'environnement international. Le professeur Robinson a été le fondateur et le premier président de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN (de 2004 à 2008). Il a apporté ses vastes connaissances et sa solide expertise aux niveaux étatique, national et international à titre de conseiller juridique ou de membre de commissions auprès des gouvernements (Comité consultatif juridique auprès du *Council on Environmental Quality* du président des É.-U.), d'organisations internationales (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'American Council for UNESCO) et les ONGE (Institut de droit de l'environnement) ; il a en outre donné des témoignages devant le Congrès et a participé à des délégations envoyées devant des tribunes internationales comme la Conférence de Stockholm en 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio en 1992 et le sommet de Johannesburg en 2002.



Photo Courtesy of Pace Law School

Comités de l'Académie

Recherche

Le Comité sur la recherche de l'Académie fournit des conseils et une orientation pour les projets de recherche institutionnelle. Le Comité sur la recherche mène ses activités au moyen de communications électroniques et de réunions qui, en général, se tiennent de concert avec le colloque annuel. Le Comité sur la recherche a joué un rôle de premier plan pour ce qui est de fixer les thèmes de recherche prioritaires, de commanditer des ateliers et colloques et d'accroître la reconnaissance envers la contribution de la recherche universitaire au droit de l'environnement. L'Académie tient à exprimer sa profonde reconnaissance aux coprésidents du Comité de recherche : professeur William Du Plessis (North West University, Afrique du Sud) et la professeure Melissa Powers (Lewis & Clark Law School, É.-U.) pour leur dévouement exceptionnel et le travail acharné qu'ils ont accompli l'an dernier pour mettre en œuvre les activités du Comité sur la recherche de l'Académie.

En 2012, le Comité sur la recherche a de nouveau lancé un Appel de candidatures aux titres d'éminents universitaires spécialisés en droit de l'environnement dans les catégories Chercheur principal et Chercheur débutant. Le prix dans la catégorie Chercheur débutant est décerné à un ou une universitaire ayant accumulé moins de 10 ans d'expérience universitaire après l'obtention de son diplôme de LL.B. ou de J.D. Le prix dans la catégorie Chercheur principal est décerné à un ou une universitaire ayant accumulé plus de 10 ans d'expérience de professeur et chercheur après l'obtention de son diplôme de LL.B. ou de J.D.

Pour ce qui est de la catégorie Chercheur principal, deux prix ont respectivement été décernés au juge Antonio Herman Benjamin de la Haute Cour du Brésil et au professeur Benjamin Richardson de l'University of British Columbia.



De gauche à droite : le juge Antonio Benjamin, le professeur Robert Fowler et le professeur Benjamin Richardson
Photo aimablement fournie par la Francis King Carey School of Law de l'University of Maryland

Le prix dans la catégorie Chercheur débutant a été décerné à Dre Margaret Young de l'University of Melbourne, Australie.



Photo aimablement fournie par la Faculté de droit de l'University of Melbourne

À l'instar des années précédentes, le Comité sur la recherche a également lancé une invitation à soumettre des textes en vue du Prix pour la meilleure dissertation étudiante de concert avec le 10^e colloque de l'Académie, tenu au Maryland, à Baltimore, en juillet 2012. La lauréate du prix était Nicole de Moor de l'Université de Gand en Belgique.



Photo aimablement fournie par la Francis King Carey School of Law de l'University of Maryland

Renforcement des capacités et de l'enseignement

Le Comité de renforcement des capacités et de l'enseignement (CRCE) fournit des conseils et une orientation pour les projets de l'Académie en matière d'enseignement et de programmes d'études dans le domaine du droit de l'environnement. Le projet sur la Formation des enseignants est un des produits du travail accompli par le CRCC. L'Académie est également très reconnaissante aux coprésidentes du Comité de renforcement des capacités et de l'enseignement : la professeure Maria Marquès I Banqué (Universitat Rovira i Virgili, Espagne) et à la professeure Sophie Riley (University of Technology Sydney, Australie) pour leur immense dévouement et leur inlassable travail au cours de la dernière année en vue de faire avancer les projets du Comité sur la recherche pour l'Académie.

Le CRCE a créé de nouveaux prix à l'intention des universitaires spécialisés en éducation du droit de l'environnement dans les catégories professeur principal et professeur débutant. Le prix dans la catégorie Professeur débutant est décerné à un ou une universitaire ayant accumulé moins de 10 ans d'expérience d'enseignement universitaire et le prix dans la catégorie Professeur principal est décerné à un ou une universitaire ayant accumulé plus de 10 ans d'expérience d'enseignement universitaire. Les prix inauguraux en éducation du droit de l'environnement seront annoncés dans le prochain rapport annuel de l'Académie.

Comités administratifs

Outre ces comités axés sur la recherche et l'enseignement, le conseil d'administration a formé différents comités administratifs respectivement chargés de la gouvernance, de la technologie de l'information, des finances et du recrutement. Ces comités se réunissent conformément à leur mandat afin de traiter

de questions d'intérêt au fur et à mesure qu'elles se présentent. Le conseil d'administration a également constitué un comité spécial sur la Formation des enseignants afin de contribuer à la mise en œuvre de ce projet.

Adhésion à l'Académie

L'adhésion à l'Académie est ouverte aux départements de droit des universités, aux facultés et écoles de droit ainsi qu'aux instituts de recherche universitaires, répartis dans le monde entier, qui ont choisi de faire de la recherche et de l'enseignement en droit de l'environnement une composante importante de leur programme d'études.

En date du 30 avril 2013, le nombre de membres de l'Académie s'élevait à 167 institutions originaires de 53 pays différents dans le monde entier.

Institutional Members – April 2013



Voici les douze institutions qui sont devenues membres pendant la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013 :

Seoul National University, Corée du Sud
National Law University Dehli, Inde

Université Laval, Canada
Afe Babalola University, Nigeria
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Université Ouaga II, Burkina Faso
Golden State University School of Law, É.-U.
University of Malawi, Malawi
Florida A&M University College of Law, É.-U.
Environment People Law, Ukraine
Biosphere Think Tank Group, Pérou

En septembre 2012, les membres du Secrétariat de l'Académie ont rencontré l'exécutif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Québec. À l'issue de cette rencontre, certaines universités francophones d'Afrique sont devenues membres de l'Académie. Le Secrétariat espère nouer d'autres collaborations avec l'équipe exécutive de l'OIF dans le but de recruter davantage de membres francophones au sein de l'Académie au cours des prochaines années. Le Secrétariat de l'Académie a redoublé d'efforts pour inviter des facultés de droit et des centres de recherche en droit de l'environnement dans certaines régions du monde actuellement sous-représentées.

L'Académie continuera à déployer des efforts particuliers en vue de recruter de nouvelles institutions membres dans des régions actuellement sous-représentées dans son effectif de base au cours de la prochaine année financière.

L'année 2012 a marqué un point tournant pour ce qui est de la croissance de l'effectif de base de l'Académie. Le nombre de nos membres est réparti dans plus de 50 pays dans différentes régions du monde. Veuillez consulter la liste des institutions membres de l'Académie en date du 30 avril 2013.

Relations avec l'UICN

L'Académie du droit de l'environnement de l'UICN est très satisfaite des relations qu'elle entretient avec les autres éléments de l'organisation de l'UICN, tout particulièrement avec la Commission du droit de l'environnement (la Commission) et le Centre du droit de l'environnement (le Centre). Au cours des années, le Comité sur la recherche, représenté par Melissa Powers (Lewis and Clark, É.-U.) et Willemien DuPlessis (North-West University, Afrique du Sud), a collaboré avec le Centre afin de présenter une série d'ateliers préparatoire au colloque sur « Legal Recognition and Governance of Ecosystem Services » (*La reconnaissance juridique et la gouvernance des services écosystémiques*), « Human Rights and the Environment » (*Les droits de la personne et l'environnement*) et « Valuation of Ecosystem Services » (*L'évaluation des services de l'écosystème*).

Les relations continues entre les chercheurs de l'Académie, le Centre et la Commission mondiale des aires protégées ont permis la publication, en 2011, de lignes directrices sur la législation relative aux

aires protégées (*Guidelines for Protected Areas Legislation*), préparées par Barbara Lausche, en collaboration avec la directrice du projet, Françoise Burhenne. Ce volume, le document n° 81 de droit et de politique sur l'environnement de l'UICN, s'accompagne de quelques études de cas nationales et infranationales mises au point à l'origine pour la Conférence de l'Académie sur le droit et la politique concernant les aires protégées, en 2008. D'autres initiatives visant à élaborer un programme d'études sur la législation relative aux aires protégées ont été lancées au printemps 2013.

Le 10^e colloque annuel : Maryland

Dans la foulée des discussions internationales du sommet de Rio, 20 ans plus tard, dans l'idée de revisiter le sommet de la terre de Rio tenu en 1992 alors que l'année 2012 marque aussi le 40^e anniversaire de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement humain, l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN a tenu son 10^e colloque annuel sur le thème « Global Environmental Law at a Crossroads » (*Le droit de l'environnement mondial à la croisée des chemins*). C'est la faculté de droit Francis King Carey de l'University of Maryland, Baltimore (Maryland), qui a accueilli le colloque et ses ateliers afférents du 1^{er} au 5 juillet.



Photo aimablement fournie par la Francis King Carey School of Law de l'University of Maryland

Les panélistes à la séance plénière d'ouverture sur le thème de Rio, 20 ans plus tard, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable comprenaient le juge Antonio Herman Benjamin de la Haute Cour du Brésil ; Amy Fraenkel, directeur régional pour l'Amérique du Nord de PNUE, et Scott Fulton, avocat général de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. Nicholas A.

Robinson de Pace University et Jacob Scherr du Conseil de défense des ressources naturelles a présenté ses réflexions sur les aspirations et réalisations des réunions de Rio en faisant tout particulièrement référence aux déclarations de la conférence, notamment « The Future We Want » et la « Rio+20 Declaration on Justice, Governance and Law for Environmental Sustainability ».

La professeure Edith Brown Weiss de la Faculté de droit de Georgetown a prononcé la prestigieuse conférence Fedder au cours de laquelle elle a souligné la transformation « kaléidoscopique » qui s'est produite dans les sources et processus décisionnels et la gouvernance en droit de l'environnement qui dorénavant comprennent des initiatives aussi bien bénévoles que de type « autoréglementation », lesquelles cohabitent avec des mesures gouvernementales internationales, nationales et locales. Dans le cadre de la séance plénière spéciale sur l'accès à la justice à l'University of Maryland et d'un forum postérieur au colloque sur la justice environnementale et l'information organisé à Washington par la Banque mondiale, les membres de l'Académie ont commémoré la carrière exceptionnelle de feu la professeure Svitlana Kravchenko.



Professeure Edith Brown Weiss

Photo aimablement fournie par la Francis King Carey School of Law de l'University of Maryland

D'autres rencontres et événements spéciaux comprenaient des réunions du conseil d'administration, le Collegium (soit l'assemblée générale annuelle de l'Académie), le Comité de renforcement des capacités et de l'enseignement, le Comité sur la recherche et le Forum des étudiants diplômés.

On peut consulter le programme et les présentations PowerPoint relatifs à ce colloque et à des colloques précédents de l'Académie à <http://www.iucnael.org/en/academy-events/past-colloquia.html>

Activités de renforcement de la recherche et des capacités

Biocarburants

Grâce à l'appui de la Fondation du droit de l'Ontario, l'Académie de l'UICN continue de travailler sur la réglementation des biocarburants. Des arrangements sont en cours en vue de publier des textes et travaux de recherche choisis.

On peut consulter les présentations sur le programme de biocarburants de l'Académie à l'adresse suivante : <http://www.iucnael.org/en/online-resources/meas.html>

La reconnaissance juridique et la gouvernance des services écosystémiques

Le Comité sur la recherche de l'Académie, avec la collaboration du Centre de droit de l'environnement de l'UICN, poursuit ses démarches en prévision d'une prochaine publication sur les dimensions juridiques des services écosystémiques avec une concentration particulière sur les mécanismes de paiement, l'évaluation de la biodiversité et les zones protégées.

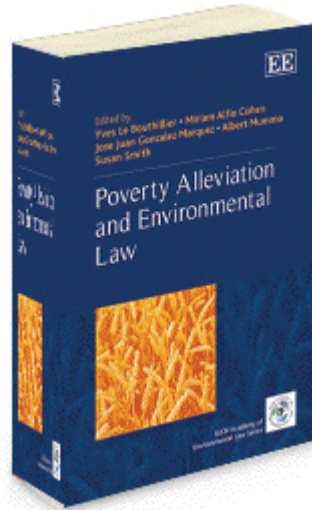
Publications de l'Académie

L'Académie est heureuse d'ajouter les ouvrages suivants à la série en droit de l'environnement publiée par la maison d'édition Edward Elgar Publishing au cours de la présente année financière :

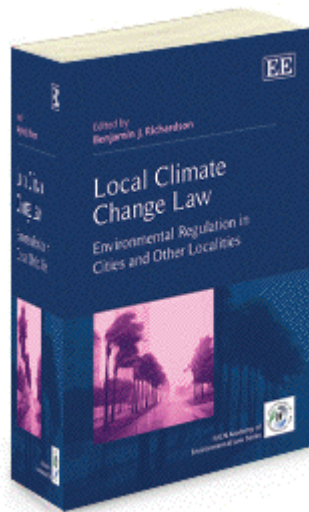
Compliance and Enforcement in Environmental Law sous la direction de LeRoy Paddock, Du Qun, Louis Kotze, David L. Markell, Kenneth J. Markowitz et Durwood Zaelke (livre broché).



Poverty Alleviation and Environmental Law sous la direction d'Yves Le Bouthillier, de Miriam Alfie Cohen, de Jose Juan Gonzalez Marques, d'Albert Mumma et de Susan Smith.



Local Climate Change Law – Environmental Regulation in Cities and Other Localities sous la direction de Benjamin Richardson.



On peut se procurer les publications de l'Académie auprès de la maison d'édition Edward Elgar Publishing qui offre une remise spéciale aux juristes qui enseignent dans les institutions membres de l'Académie : <http://www.e-elgar.co.uk/>

eJournal

Sous la direction des deux rédacteurs en chef Alexander Paterson (Université du Cap, Afrique du Sud) et Elizabeth A. Kirk (University of Dundee, R.-U.), le eJournal publie des articles évalués par les pairs et des rapports de différents pays au sujet des derniers développements en matière de droit de l'environnement. Le numéro actuel (4^e édition) comprend des rapports provenant de 30 pays, 2 articles de fond, 2 brefs articles d'opinion et 3 comptes rendus de livres. On peut consulter ces documents à cette adresse : <http://www.iucnael.org/en/e-journal/current-issue-.html>.

L'Académie est infiniment reconnaissante à ses deux rédacteurs en chef pour leur travail exceptionnel qui contribue au rayonnement du eJournal, lequel est devenu une importante publication de l'Académie. Nous voulons également saisir cette occasion pour remercier tous les chercheurs universitaires qui ont collaboré aux numéros précédents et au numéro actuel du eJournal.

Accords multilatéraux sur l'environnement (AME)

Le matériel didactique sur la *Compliance with and Enforcement of Multilateral Environmental Agreements* (Conformité avec les accords multilatéraux sur l'environnement et leur application) qui comprend un manuel du conférencier (Lecturer's Manual), accompagné d'un programme d'enseignement sur support électronique avec diapositives et documents de référence, sont disponibles auprès du PNUE et de l'Académie.

Pour le matériel didactique, rendez-vous sur : <http://www.iucnael.org/en/our-activities/teaching-a-capacity-building/153-compliance-and-enforcement-of-multilateral-environmental-agreements.html>

Communications et services aux membres

Plusieurs ajouts importants et réaménagements ont été apportés au site Web de l'Académie : www.iucnael.org au cours de l'année.

Grâce à l'aide de l'université de Wuhan, la traduction en chinois s'est poursuivie. Des textes en français et en espagnol y seront bientôt ajoutés au fur et à mesure de leur disponibilité.

Le répertoire des juristes (Directory of Scholars), établi à partir d'un sondage exhaustif mené au cours des dernières années, est maintenant entièrement mis à jour et automatisé. Ce nouvel outil permet au Secrétariat de faire enquête auprès des juristes nouvellement inscrits (et des juristes déjà inscrits) afin que le répertoire reflète bien leurs domaines de recherche et leurs contributions.

Legal Earth, le bulletin d'information de l'Académie, continue de paraître régulièrement.

Grâce au site Web, au bulletin d'information, aux listes d'adresses courriel de l'Académie ainsi qu'à la collaboration d'autres réseaux de droit de l'environnement, l'information sur les activités des institutions membres est diffusée sur une grande échelle.

Opérations du Secrétariat à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Le Secrétariat de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN appuie le développement stratégique, opérationnel et fondamental de l'Académie. Le Secrétariat loge au sein de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. En janvier 2013, le Secrétariat accueillera le professeur Kees Bastmeijer à enseigner le droit polaire et la professeure Mar Campins à enseigner le droit du climat européen à titre de professeurs invités par l'Académie à la session de janvier à la Faculté.



De gauche à droite : Yves Le Bouthillier, Winnie Carruth, Jamie Benidickson

Le Secrétariat de l'Académie se compose des personnes suivantes : Yves Le Bouthillier et Jamie Benidickson (directeurs) et la gestionnaire, Winnie Carruth, qui fournit des services administratifs en relation avec un vaste éventail de projets entrepris par l'Académie.

Appui financier

L'aide financière nécessaire aux opérations de l'Académie de l'UICN provient d'une gamme de sources variées, entre autres des cotisations annuelles des membres et des subventions d'organismes et ministères gouvernementaux, d'organismes de recherche et d'organisations internationales. L'Académie

a aussi reçu des fonds de donateurs individuels et corporatifs et de l'Université d'Ottawa. Les services de rapports financiers fournis par l'Université d'Ottawa permettent à l'Académie de rendre des comptes chaque année ou selon ce qu'exigent les commanditaires des projets, de manière conforme à leurs attentes et à leurs exigences.

Remerciements

L'Académie tient à remercier particulièrement la Fondation du droit de l'Ontario pour son appui à notre initiative de recherche sur les biocarburants, au Canada comme sur la scène internationale.



Outre notre gratitude en général envers la Francis King Carey School of Law pour avoir accueilli notre 10^e colloque annuel, nous tenons à remercier Fedder pour l'appui généreux qu'il a offert lors de cet événement ainsi que Larry Canner pour nous avoir permis d'utiliser des photos de la conférence.



Nos remerciements vont aussi à la maison d'édition Edward Elgar Publishing pour son appui et son aide qui ont grandement contribué au travail de l'Académie en publiant les recherches menées en droit de l'environnement.



EDWARD ELGAR
P u b l i s h i n g
www.e-elgar.com

L'Académie est reconnaissante envers la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour l'appui continu qu'elle en reçoit. Les doyens Bruce Feldthusen (common law) et Stéphane Grammond (droit civil) ainsi qu'un vaste éventail d'employés de l'Université ont, à maintes reprises, fourni leur soutien en espèces ou en nature, sous forme notamment de bureaux, de salles de réunion et de conférence, d'administration des ressources humaines et financières. Les départements de communications et de développement de l'Université continuent d'accorder à notre organisation de nombreux et précieux avantages.



Doyen Bruce Feldthusen



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university



Doyen Sébastien Grammond

Les membres de l'Académie contribuent quotidiennement à la cause grâce au temps et à l'énergie qu'ils y consacrent : ils occupent des postes de responsabilité se rapportant aux publications, à l'administration et à la gestion des conférences, aux programmes de constitution des capacités et aux travaux des comités. Leur dévouement et leur engagement envers la réussite de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN méritent nos remerciements et notre profonde reconnaissance.

Nous tenons à exprimer une reconnaissance toute spéciale aux auteurs des mises en candidature pour les membres nommés et pour les prix décernés par l'Académie en matière de recherche et d'enseignement. L'Académie remercie aussi les universitaires qui ont généreusement accepté, malgré leur emploi du temps chargé, de réviser les travaux et articles des candidats proposés aux différents prix et bourses, qui sont des manières de souligner et de reconnaître l'importance du travail de recherche mené par les universitaires au sein de la communauté internationale du droit de l'environnement.

Liste des institutions membres – avril 2013



L'Université d'Ottawa, Canada, abrite le Secrétariat de l'Académie de l'UICN sur son campus à Ottawa. Dans le cadre de ce rôle, l'Université se réjouit de pouvoir apporter son soutien au Secrétariat, sous forme notamment de ressources physiques et d'expertise professionnelle. La Faculté de droit est en outre membre de l'Académie de l'UICN.

AFRIQUE

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Addis Ababa University, Éthiopie
Afe Babalola University College of Law, Nigeria
Ahmadu Bello University, Nigeria
University of Botswana, Botswana
University of Cape Town, Afrique du Sud
Law School, College of Arts and Social Sciences, Érythrée
University of KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Makerere University, Ouganda
University of Malawi, Malawi
CASELAP/IDS, University of Nairobi, Kenya
University of Namibia, Namibie
North-West University, Afrique du Sud
Obafemi Awolowo University, Nigeria
Université Ouaga II, Burkina Faso
University of Pretoria, Afrique du Sud
University of Stellenbosch, Afrique du Sud
Tumaini University at Iringa, Tanzanie
University of Witwatersrand, Afrique du Sud

MÉSO-AMÉRIQUE

University of Costa Rica, Costa Rica

Universidad de Guadalajara, Mexique

* Instituto Mexicano de Investigaciones En Derecho Ambiental, A.C, Mexique

Mexican Academy of Environmental Law, Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique

Metropolitan Autonomous University, Mexique

Universidad de San Carlos de Guatemala, Guatemala

AMÉRIQUE DU SUD

* Biosphere Group, Think Tank on Sustainable Futures Research, Pérou

Brazilian School of Environmental Law & Policy (BSELP), Brésil

Catholic University of Santos - UNISANTOS, Brésil

* Center for Sustainable Development Studies CEID, Colombie

* Law for a Green Planet Institute, Brésil

Federal University of Rio Grande do Sul UFRGS, Brésil

Pontificia Universidade Católica do Paraná, Brésil

Universidade do Estado do Amazonas, Brésil

Universidade Federal do Pará, Brésil

Universidade Federale de Santa Catarina, Brésil

Universidade do Vale do Itajai, Univali, Brésil

ASIE DU NORD

Central South University of Forestry and Technology, Chine

China University of Political Science and Law

Chongqing University, Chine

East China University of Science & Technology, Chine

Hunan Normal University, Chine

Jilin University, Chine

Kunming University of Science and Technology, Chine

Northwest University of Politics and Law, Chine

Ocean University of China, Chine

School of Law, Renmin University of China, Chine

Seoul National University School of Law, Corée

Shanghai Jiao Tong University, Chine

South West University of Political Science and Law, Chine

School of Law, Sun Yat-Sen University, Chine

The Chinese University of Hong Kong, RAS de Chine

Tsinghua University, Chine

University of Hong Kong, RAS de Chine

Wenzhou Univerisity, Chine

Wuhan University, Chine

Zhongnan University of Economics & Law, Chine

ASIE DU SUD-EST

Atmajaya Indonesia Catholic University, Indonésie

Brawijaya University, Indonésie

College of Law, University of Cebu, Philippines

Diponegoro University, Indonésie

Hasanuddin University, Indonésie

International Islamic University Malaysia, Malaisie

National University of Singapore, Singapour

San Sebastian College-Recoletos, Philippines

Universitas Indonesia, Indonésie

University of Malaya, Malaisie

University of Sumatera Utara, Indonésie

ASIE DU SUD-OUEST

Hidayatullah National Law University, Inde

Jawaharlal Nehru University, Inde

University of Kuwait, Koweït

National Law School of India University, Inde

National Law University Delhi, Inde

Noida International University, Inde

University of the Punjab, Pakistan

Tribhuvan University, Népal

AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES

American University Washington College of Law, É.-U.

University of British Columbia, Canada

School of Law, Columbia University, É.-U.

Dalhousie University, Canada

Sturm College of Law, University of Denver, É.-U.

Florida A&M University College of Law, É.-U.

Florida Coastal School of Law, É.-U.

Florida State University, É.-U.

Fordham University School of Law, É.-U.

George Washington University Law School, É.-U.

Georgetown Law, Georgetown University, É.-U.

Golden Gate University School of Law, É.-U.

University of Houston Law Center, É.-U.

University of Idaho College of Law, É.-U.

Indiana University – Indianapolis, School of Law, É.-U.

Université Laval, Canada
Lewis & Clark Law School, É.-U.
University of Maryland, É.-U.
University of New Mexico, É.-U.
University of Oregon, É.-U.
Université d'Ottawa, Canada
Pace Law School, É.-U.
University of Richmond, É.-U.
Seattle University School of Law, É.-U.
University of Texas School of Law, É.-U.
Vermont Law School, É.-U.
Widener University, É.-U.
Willamette University, É.-U.
Yale University, É.-U.
Osgoode Hall, York University, Canada

OCÉANIE

University of Auckland, Nouvelle-Zélande
Flinders University, Australie
Griffith Law School, Australie
Macquarie University, Australie
University of Melbourne, Australie
Monash University, Australie
University of New England, Australie
University of New South Wales, Australie
University of Otago, Nouvelle-Zélande
University of Queensland, Australie
Queensland University of Technology, Australie
The University of Adelaide, Australie
The University of Western Australie, Australie
University of South Australie, Australie
University of the South Pacific, les Îles Vanuatu et Fiji
University of Sydney, Australie
University of Tasmania, Australie
University of Technology Sydney, Australie
University of Waikato, Nouvelle-Zélande

EUROPE DE L'OUEST

University of Amsterdam, Pays-Bas

Bristol Law School, University of the West of England, Royaume-Uni
Charles University, République tchèque
Centre for European Legal Studies, University of Cambridge, Royaume-Uni
University College London, Royaume-Uni
University of Copenhagen, Danemark
University of Deusto, Espagne
University of Dundee, Royaume-Uni
University of Eastern Finland, Finlande
Georg-August-University Göttingen, Allemagne
Ghent University, Belgique
University of Groningen, Pays-Bas
* Helmholtz Centre for Environmental Research, Allemagne
University of Helsinki, Finlande
Imperial College London, Royaume-Uni
* Institute for Environmental Studies, Vrije Universiteit Amsterdam,
Pays-Bas
Johannes Kepler University of Linz, Autriche
University of Lapland, Finlande
University of Leuven, Belgique
Lund University, Suède
University Lusiada do Porto, Portugal
Maastricht University, Pays-Bas
University of Malta, Malte
University of Nottingham, Royaume-Uni
University of Oslo, Norvège
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, France
Université de Rennes 1, France
Universitat Roviro i Virgili, Espagne
Seconda Università degli Studi di Napoli, Italie
University of Surrey, Royaume-Uni
University of Sussex, Royaume-Uni
Swansea University, Royaume-Uni
* Tilburg Sustainability Center, Pays-Bas
Università degli Studi de Trento, Italie
Utrecht University, Pays-Bas
Universidad de Valencia, Espagne

EUROPE DE L'EST ET CENTRALE

Istanbul Bilgi University, Turquie
Moscow State Law Academy, Russie
* Environment-People-Law, Ukraine

Prykarpatsky National University after V. Stefanyk, Ukraine
Russian Academy of Justice, Russie
Yerevan State University, République d'Arménie

* Établissement de recherche universitaire

Total : 167 institutions membres réparties dans 53 pays

Nos coordonnées

Le Secrétariat

Académie de droit de l'environnement de l'UICN

Faculté de droit, Université d'Ottawa

57 Louis-Pasteur, pavillon Fauteux, pièce 536

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Canada

N° de tél. : 1+ (613) 562-5800, poste 3260

Courriel : iucnael@uottawa.ca

Site Web : www.iucnael.org